

CHALLENGE ROBERT SERRES 2013

Article 1 :

Le Comité Départemental du Lot de la Fédération Française de Cyclisme, organise le Challenge Robert SERRES pour les minimes et les cadets.

Article 2 :

Ce challenge est ouvert à tous les minimes et tous les cadets de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3 :

Les épreuves pour les cadets :

Dimanche 21 juillet 2013	GOURDON	Prix des Commerçants
Dimanche 28 juillet 2013	POMAREDE	Prix des Fêtes
Mardi 13 août 2013	PUY L'EVEQUE	Prix d'Ouverture
Jeudi 15 août 2013	BIARS SU CERE	Prix des Fêtes
Dimanche 25 août 2013	SALVIAC	Epreuve test
Samedi 28 Septembre 2013	CAPDENAC LE HAUT	Prix des Fêtes

Les épreuves pour les minimes :

Dimanche 21 juillet 2013	GOURDON	Prix des Commerçants
Dimanche 28 juillet 2013	POMAREDE	Prix des Fêtes
Jeudi 15 août 2013	BIARS SU CERE	Prix des Fêtes
Dimanche 25 août 2013	SALVIAC	Epreuve test
Samedi 28 Septembre 2013	CAPDENAC LE HAUT	Prix des Fêtes

Article 4 :

A l'issue de chaque épreuve un classement aux points sera établi selon le barème suivant sur les 20 premiers :75-60-50-45-40-35-32-29-26-23-20-17-13-10-7-5-4-3-2-1.

Tout coureur qui prendra le départ d'une épreuve se verra attribuer un bonus de 10 points.

Tout coureur qui participera à la totalité des épreuves se verra attribuer un bonus de 25 points.

Un classement général sera effectué à l'issue des 5 épreuves pour les minimes, et des 6 épreuves pour les cadets, avec addition de points.

En cas d'égalité de points au classement général final, c'est le classement de la dernière épreuve à Capdenac Le Haut qui départagera les concurrents.

Les 10 premiers du classement général final seront récompensés par des prix en espèces, à l'issue de la dernière épreuve à Capdenac le samedi 28 septembre 2013.

Les coureurs figurant dans les 10 premiers du classement général final qui ne participeront pas à la dernière épreuve, ne seront pas récompensés et seront remplacés par leurs suivants au classement général final.

Après chaque épreuve, le classement du Challenge sera mis en ligne sur le blog du Comité Départemental du Lot à l'adresse : <http://cd46ffc.over-blog.com/>

Article 5 :

Les litiges seront réglés par le Comité Départemental du Lot.

Article 6 :

Le fait pour un coureur de participer à ce Challenge, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Prix Minimes : 91€ sur 10 + un Trophée au vainqueur.

Prix Cadets : 122€ sur 10 + un Trophée au vainqueur.